

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 7 novembre 2016**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce septième jour du mois de novembre deux mille seize, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère  
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
Madame Nicole Boudreault Côté, Conseillère  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente (s) : Madame Isabelle Vézina, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Mélissa Girard, Mairesse, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse constate la présence de cinq (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 3 et du 6 octobre 2016;
5. Renouvellement du service de consultation juridique;
6. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité;
7. Modification de la résolution 2015-07-2835 concernant l'embauche du secrétaire-trésorier adjoint à la directrice générale;
8. Modification de la résolution 2016-02-3030 concernant l'adjudication du contrat pour la rue du Jardin;
9. Annulation de la résolution 2016-06-3178 concernant le rang Chicago-Est;
10. Contrat du directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint;
11. Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux;
12. Adoption du calendrier 2017 des séances générales du Conseil;
13. Résolution à la FQM / ADMQ à titre de mandataire de l'assurance collective des employés de la municipalité;
14. Mise aux normes du système d'alarme dans les bâtisses de la municipalité;

15. Invitation au souper annuel de l'Association Loisirs, Chasse et Pêche du Territoire Libre secteur Pieds des Monts;
16. Invitation au projet « Pour une municipalité sans violence! »;
17. Demande de commandite de l'association des personnes handicapées de Charlevoix;
18. Proposition d'implantation du programme Accès-Loisirs dans Charlevoix-Est;
19. Offre de formation complémentaire pour les pompiers;
20. Demande du Mouvement Action-Chômage de Charlevoix pour devenir membre Corporatif;
21. Demande d'entraide pour le déneigement de la cour de l'église;
22. Visite de résidents de Notre-Dame-de-Monts en France;
23. Travaux de raccordement des égouts du garage municipal au réseau municipal;
24. Intervention à effectuer concernant la présence de castors sur le lac au Brochet;
25. Appel d'offres pour la patinoire hiver 2016-2017;
26. Demande d'aide financière du Service Alimentaire et Aide Budgétaire de Charlevoix-Est;
27. Subvention pour l'amélioration du réseau routier;
28. Rapport de l'ingénieur sur la station d'épuration des eaux usées;
29. Demande d'aide financière pour le marché de Noël à l'école Fernand Saindon;
30. Suivi de l'étude de circulation réalisée sur la rue de la Forêt;
31. Invitation de la Chambre de Commerce à participer au jury des candidatures du prix Charlevoix soutient;
32. Signature d'une quittance pour la propriété du 98 rue Notre-Dame;
33. Réparations à effectuer sur le camion de la municipalité;
34. Invitation au déjeuner-bénéfice et encan silencieux au profit de La Maison La Montée;
35. Achat de calendriers pour l'année 2017;
36. Embauche d'une ressource supplémentaire pour terminer certains travaux de voirie;
37. Vœux des fêtes sur Internet;
38. Varia;
39. Comptes à ratifier d'octobre 2016;
40. Comptes à payer d'octobre 2016;
41. Salaires du mois d'octobre 2016;
42. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
43. Période de questions allouée aux contribuables;
44. Levée de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2016-11-3304

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3 ET DU 6 OCTOBRE 2016**

#### RÉSOLUTION 2016-11-3305

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 3 et du 6 octobre 2016 soient, par la présente, adoptés tels que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

**5 – RENOUELEMENT DU SERVICE DE CONSULTATION  
JURIDIQUE**

**RÉSOLUTION 2016-11-3306**

CONSIDÉRANT l'offre par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats;

CONSIDÉRANT que la proposition faite par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats visant à offrir à la municipalité un service de consultation juridique ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures pour un montant forfaitaire annuel de 700\$;

CONSIDÉRANT que ce service donnerait la possibilité à la mairesse ainsi qu'à la directrice générale de consulter un procureur sur des questions relevant de la gestion de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un tel service permettrait aux différentes personnes impliquées dans la prise de décision par la municipalité, incluant l'inspecteur municipal, d'obtenir de l'information juridique pertinente avant que les décisions ne soient prises;

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confier à la firme Morency Société d'avocats et plus particulièrement à Me Philippe Asselin le mandat d'offrir à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, un service de consultation juridique téléphonique, ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures tel que décrit ci-dessus pour la somme de 700,00\$ à laquelle s'ajoutent les taxes applicables, que cette dépense fait partie du budget 2017 et que le paiement sera effectué en janvier 2017.

**6 – RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA MUNICIPALITÉ**

**RÉSOLUTION 2016-11-3307**

**RAPPORT DE LA MAIRESSE 2016**

Chers citoyens et citoyennes,

À titre de mairesse de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2015, des orientations budgétaires 2017 ainsi que du bilan des réalisations de l'année 2016.

Ce rapport a été présenté à une session générale du conseil municipal, tenue le 7<sup>ième</sup> jour de novembre 2016 à 19h00.

---

**États des activités financières au 31 décembre 2015**

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2015, les recettes de la Municipalité se sont élevées à 945 212 \$ et les dépenses à 873 435,00 \$ en incluant les remboursements de la dette et les affectations :

### États des activités financières au 31 décembre 2015

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Recette de taxes	676 821,00 \$	Administration générale	228 881,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	8 281,00 \$	Sécurité publique	78 629,00 \$
Autres recettes sources locales	38 022,00 \$	Transports	222 407,00 \$
Transferts	222 088,00 \$	Hygiène du milieu	108 744,00 \$
		Santé et bien-être	4 253,00 \$
<b>Total des recettes :</b>	<b>945 212,00 \$</b>	Urbanisme	21 921,00 \$
		Loisirs et culture	39 934,00 \$
		Frais de financement	18 365,00 \$
		Remboursement de la dette à long terme	108 678,00 \$
<b>Activités financières</b>		Transfert à l'état des activités d'investissement	59 132,00 \$
<b>Avant affectations</b>	<b>113 400,00 \$</b>	Transfert de surplus non affecté	(17 509,00 \$)
<b>Surplus</b>	<b>71 777,00 \$</b>	<b>Total des dépenses :</b>	<b>873 435,00 \$</b>

### États des activités d'investissements à des fins budgétaires au 31 décembre 2015

<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>		<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
Revenus, affectations et financement	0 \$	Administration	9 752 \$
Emprunt à long terme	95 250 \$	Sécurité publique	8 491 \$
Transfert	70 724 \$	Transport	137 478 \$
Autres affectations	97 199 \$	Hygiène du milieu	36 469 \$
Autres revenus	7 600 \$	Propriétés destinées revente	0 \$
		Loisirs et culture	78 583 \$
Total des sources de financement	270 773 \$	Total des dépenses d'investissement	270 773 \$
Surplus affecté et non affecté au 31 décembre 2015 :			<b>244 063 \$</b>
Surplus de fonctionnement			71 777 \$
Affectations			(125 735 \$)
Surplus affecté et non affecté au 31 décembre 2015 :			<b>190 105 \$</b>

### Contrats de 25 000 \$ et plus accordés pour l'année 2016

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Voici les entreprises ayant obtenu un contrat supérieur à ce montant :

▪ DA-RE-L Excavations inc.	87 955,86 \$
▪ MRC Charlevoix Est (Quote-part)	130 209,00 \$
▪ Ministère Finance (Sûreté du Québec)	33 163,00 \$
▪ Pavage Rolland Fortier	298 502,64 \$

### Rémunération des élus municipaux pour l'année 2016

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, tout membre du conseil municipal reçoit en plus de la rémunération fixée par règlement, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération. Cette

allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste qu'il occupe.

<b>Titre</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Allocation</b>	<b>Total</b>
Mairesse	4 803,00 \$	2 401,44 \$	7 204,44 \$
Conseiller/conseillère (individuel)	1 601,04 \$	800,64 \$	2 401,68 \$
Conseiller/conseillère (pour les six)	9 606,24 \$	4 803,84 \$	14 410,08 \$
<b>Total du conseil</b>	<b>14 409,24 \$</b>	<b>7 205,28 \$</b>	<b>21 614,52 \$</b>

### **Orientations générales du prochain budget 2017**

L'année 2017 marquera la dernière année de ce mandat 2013-2017.

Programme de taxe d'accise : Tel qu'annoncé, les investissements de la dernière année ont été effectués en fonction de notre plan d'intervention. Ainsi, pour l'année qui vient, nous devons encore respecter les priorités établies selon les critères du programme. Rappelons que la municipalité doit investir obligatoirement un montant à chaque année pour avoir accès aux sommes du programme. Nous planifierons le tout en conséquence à même le budget comme nous le faisons depuis notre entrée en poste.

En 2017, nous visons l'amélioration des infrastructures en place et celles qui n'ont pas fait l'objet d'entretien régulier ou qui le nécessite, toujours via les critères du programme et selon le plan d'intervention.

Immobilisations, routes et infrastructures : Une planification à plus long terme sera réalisée afin de constater l'état actuel de nos infrastructures, immobilisations et routes. Le but visé étant d'avoir une vue d'ensemble mais aussi de planifier si des investissements sont nécessaires pour les garder à niveau et pour ne pas négliger nos acquis ou devoir procéder à de plus gros investissements par manque de planification.

Dans quelques semaines nous travaillerons à planifier le budget pour l'année 2017. Lors des trois années précédentes, nous avons dû déployer des efforts collectifs pour rétablir l'équilibre budgétaire afin de ne plus amenuiser les surplus accumulés. C'est maintenant chose faite ! Toutefois, d'autres défis nous attendent encore cette année puisque certains programmes ou subventions ne seront plus disponibles ou ne répondront plus totalement à nos besoins. Soyez donc assurés que nous ferons l'exercice budgétaire avec diligence et dans le respect de notre capacité collective.

### **Adoption des prévisions budgétaires 2017**

Vous êtes cordialement invités à la séance extraordinaire du conseil municipal portant exclusivement sur l'adoption du budget 2017 qui aura lieu le jeudi 15 décembre à 19h00 à la salle du conseil municipal.

## **Quelques réalisations de l'année 2016**

Au cours de l'année 2016, nous avons effectué encore quelques investissements au niveau des infrastructures et des bâtiments municipaux. Majoritairement de l'entretien ou de la mise à niveau.

Notre plus grande réalisation en matière de finalité de chantier « débuté », aura été la réfection de la rue du Jardin. L'an dernier à la même date, nous prenions connaissance de l'état du dossier de ce chantier en nous demandant comment nous allions pouvoir enfin le finaliser. Nous sommes heureux de pouvoir dire mission accomplie puisque les travaux ont été complétés avec diligence et selon des plans qui assuraient la meilleure solution possible compte tenu des moyens à notre disposition.

Ainsi la réfection a été réalisée grâce à la taxe d'accise. Sans ce programme et le travail des deux dernières années, les 290 000 \$ du coût du projet nécessaire pour terminer et améliorer ce chantier débuté mais non finalisé, aurait été difficilement envisageable sans un règlement d'emprunt qui aurait alourdi notre charge financière. C'est donc mission accomplie !

### **Voirie municipale :**

Comme à chaque année, nous avons procédé à des réparations et à de l'entretien courant ou préventif des routes locales et des ponceaux, notamment grâce à la compensation du Ministère des transports. Les chemins à vocations agricoles ont eux aussi été entretenus ou réparés grâce à l'octroi d'une subvention.

Nous avons dû procéder à la réfection d'un muret situé sur la rue Notre-Dame. Une entente a été officialisée avec les propriétaires et les travaux ont été réalisés cet automne.

Projet spécial – mur de soutènement de la fabrique de Notre-Dame-des-Monts : La Municipalité a effectué les démarches et la négociation pour la fabrique avec le Ministère des transports afin de refaire le mur de soutènement du stationnement de l'église. Ce projet, très onéreux (presque 50 000\$), devait absolument être effectué par cette instance mais nous avons dû faire plusieurs démarches pour clarifier différents éléments. C'est la Municipalité qui assurera l'entretien (très léger) du talus de rosiers. Nous remercions la fabrique pour sa collaboration dans le dossier.

### **Urbanisme et développement :**

En date de la fin octobre, il y a eu émission de : 53 permis dont un permis de lotissement, 40 permis de construction (dont 5 nouvelles constructions), 3 permis de piscine et 3 permis d'installation septique.

L'entente entre la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts et la Ville de La Malbaie reliée à l'inspection s'est poursuivie au cours de la dernière année. Après presque deux années sous ce modèle et devant la satisfaction des citoyens ayant utilisé le service, nous arrivons à la conclusion que c'est une entente qui pourrait perdurer.

Finalement, nous remercions le Comité consultatif en urbanisme (CCU) pour le travail, l'implication et la collaboration. De gros dossiers qui ont nécessité beaucoup de travail par le conseiller au siège no. 3, M. Alexandre Girard, merci pour le temps accordé à ceux-ci.

### **Loisirs, sports, culture et organismes municipaux :**

**Loisirs et sports** : Le rapatriement de la gestion des loisirs et des sports au sein de l'administration municipale en 2014, nous aura permis d'assurer, par l'embauche d'une ressource rémunérée, l'ouverture de la patinoire tout l'hiver dernier encore. L'appel d'offre de services est lancé pour l'hiver 2016-2017.

Des bénévoles (pour supporter la ressource) sont toujours les bienvenus pour la patinoire, sinon nous devons revoir les heures d'ouverture. Si vous êtes intéressés contactez la municipalité pour donner votre nom c'est important !

**Camp de jour « La Marmaille »** : L'octroi d'une subvention (emploi étudiant) du programme Fédéral combinée à l'implication financière de la municipalité, les fonds amassés lors de la fête du 9 juillet et l'implication de nos monitrices et du conseil nous ont permis d'accueillir trente-quatre (34) jeunes, de réaliser quatre sorties et d'embaucher trois (3) étudiantes.

Ces deux services sont nécessaires et appréciés par la population, par manque de bénévoles et grâce à la municipalisation nous avons assuré la pérennité et le maintien de ces services.

**Culturel** : Votre bibliothèque est ouverte tous les lundis et nous remercions les bénévoles. Le projet de revitalisation complète de notre bibliothèque scolaire et municipale a finalement été déposé au Ministère de la Culture. Espérons que le projet recevra l'appui nécessaire pour être réalisé dans l'année à venir!

**Fête du 9 juillet** : Retrouvailles pour les bénévoles de la résidence Lanoyée, marché aux puces, inauguration de la halte Judith Turcotte et du terrain de soccer, jeux gonflables, diner hot-dog et souper au Resto Bar le Grenier. Merci aux nombreux bénévoles pour cette réussite!

**Résidence Lanoyée** : Nous avons assuré le maintien de l'aide financière accordée à la résidence de 3 000\$ annuellement (pour les années 2014-15-16-17). Rappelons que cette aide vise à la soutenir dans son plan de relance et lui permettre d'avoir accès à d'autres sources de financement.

**Ressources humaines :** Un plan de transfert des connaissances et de la formation visant à assurer la pérennité des opérations au sein de l'administration municipale a été débuté au printemps par un comité provenant du conseil municipal.

Nous remercions la directrice générale et le directeur adjoint d'avoir démontré de la constance et de l'ouverture afin de mener à bien cet exercice échelonné sur plusieurs mois qui se continuera en 2017.

**Service incendie et sécurité des personnes :** Nous pouvons affirmer que le travail de collaboration débuté à notre arrivée, en 2013, porte fruit. En effet, l'intérêt et l'implication de nos pompiers est prouvé, entre autre, grâce à la présence de ceux-ci (bénévolat, implication aux activités spéciales, etc.) dans le milieu et aussi suite à l'arrivée de nouvelles recrues au sein de la brigade. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres de la brigade incendie de notre municipalité.

Différents investissements et achats de matériels ont été réalisés tel que prévu au budget.

Sécurité des personnes et limite de vitesse : L'abaissement de la limite de vitesse à l'entrée de la municipalité a finalement été acceptée par le Ministère des transports pour le rang 2 / rue Notre-Dame en octobre dernier, après deux années de démarches.

En juin, votre conseil municipal, devant une volonté citoyenne, s'est engagé à envisager des solutions de remplacement ou alternatives aux actuelles mesures de limitation de vitesse (dos d'âne) sur la rue de La Forêt. Cette démarche est en cours et nous vous ferons un suivi ponctuellement.

#### **En conclusion**

Le conseil municipal et moi-même remercions chaleureusement tous nos bénévoles. Vous êtes un atout précieux pour la municipalité et plusieurs services qui ne sont pas mentionnés par la présente et plusieurs activités dépendent et existent **grâce** à votre implication !

Merci aux employés municipaux pour votre loyauté et votre collaboration.

Enfin, je remercie personnellement les membres du conseil municipal. Votre implication, votre disponibilité et votre sérieux dans la gestion de vos dossiers respectifs contribuent à l'efficacité de notre gestion.

Les conseillers (ères)

Siège no. 1	Madame Donatha Lajoie
Siège no. 2	Madame Marie-Claude Gilbert
Siège no. 3	Monsieur Alexandre Girard
Siège no. 4	Madame Nicole Boudreault
Siège no. 5	Madame Isabelle Vézina
Siège no. 6	Monsieur Joseph-Louis Girard

L'année 2017 marquera la dernière année de ce mandat de quatre années qui nous a été confié. J'ai pour ma part annoncée aux membres du conseil que je ne solliciterai pas un nouveau

mandat au sein du conseil municipal puisque qu'un nouveau défi professionnel s'est présenté à moi il y a quelques mois.

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que je quitterai la vie politique et je tiens à vous remercier, citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Monts, ce fût un privilège de vous représenter depuis 2009.

D'abord comme conseillère municipale et ensuite comme mairesse. Vous avez des membres du conseil dévoué et très impliqué, il n'en tient qu'à eux d'envisager de poursuivre le travail débuté !!!

N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous avez des interrogations ou des suggestions, vous êtes la raison d'être de notre rôle d'élu !



Mélissa Girard  
Mairesse

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal accepte le rapport annuel 2016 de la mairesse tel que lu par celle-ci;

QUE ce rapport soit distribué par la poste dans tous les foyers du territoire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

**7 – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2015-07-2835 CONCERNANT  
L'EMBAUCHE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT À LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**RÉSOLUTION 2016-11-3308**

CONSIDÉRANT la résolution #2015-07-2835;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite modifier le titre du poste de M. Benoît Côté pour celui de « directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint »;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale afin de modifier la résolution #2015-07-2835. Le titre de M. Benoît Côté sera modifié pour celui de directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint.

**8 – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2016-02-3030 CONCERNANT  
L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RUE DU JARDIN**

**RÉSOLUTION 2016-11-3309**

CONSIDÉRANT la résolution #2016-02-3030;

CONSIDÉRANT que la résolution fait mention qu'un montant de 174 605,64\$ serait prélevé à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu confirmation que le montant de 174 605,64\$ pouvait être financé à même les revenus du programme de TECQ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MODIFIER la résolution 2016-02-3030 afin de préciser que le montant de 174 605,64\$ sera financé à même les revenus du programme de la TECQ.

**9 – ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2016-06-3178 CONCERNANT  
LE RANG CHICAGO-EST**

**RÉSOLUTION 2016-11-3310**

CONSIDÉRANT la résolution #2016-06-3178;

CONSIDÉRANT que le but de cette résolution était de mandater la compagnie Pagé Leclair Société d'arpenteurs-géomètres pour effectuer la désignation cadastrale du chemin Chicago-Est;

CONSIDÉRANT que de nouvelles informations dans le dossier du rang Chicago-Est ont rendues inutile cette résolution;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale pour que la résolution #2016-06-3178 soit annulée.

**10 – CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT, SECRÉTAIRE-  
TRÉSORIER ADJOINT;**

**RÉSOLUTION 2016-11-3311**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER la mairesse, Madame Mélissa Girard ainsi que la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à signer les documents nécessaires pour le contrat du directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint.

**11 – DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**RÉSOLUTION 2016-11-3312**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu unanimement des conseillers et des conseillères présents :

DE FAIRE le dépôt des intérêts pécuniaires de la mairesse Mme Mélissa Girard, des conseillers et des conseillères Mme Donatha Lajoie, Mme Marie-Claude Gilbert, Mme Isabelle Vézina, Mme Nicole Boudreault-Côté, M. Alexandre Girard et M. Joseph-Louis Girard.

**12 – ADOPTION DU CALENDRIER 2017 DES SÉANCES GÉNÉRALES  
DU CONSEIL**

**RÉSOLUTION 2016-11-3313**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses

séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 heures 00.

9 janvier 2017	10 juillet 2017
6 février 2017	7 août 2017
6 mars 2017	11 septembre 2017
3 avril 2017	2 octobre 2017
1 mai 2017	6 novembre 2017
5 juin 2017	4 décembre 2017

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

### **13 – RÉSOLUTION À LA FQM / ADMQ À TITRE DE MANDATAIRE DE L'ASSURANCE COLLECTIVE**

#### **RÉSOLUTION 2016-11-3314**

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà adhéré au contrat d'assurance collective émis par Desjardins Sécurité Financière, dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT que la FQM, par son conseil d'administration, a fait connaître sa décision de gérer elle-même, et à l'interne, l'assurance collective et a notamment constitué, à cette fin, un comité composé d'élus, de directeurs généraux de municipalité ou de MRC et de représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ;

CONSIDÉRANT que le contrat intervenu entre la FQM, l'ADMQ et Desjardins Sécurité Financière doit être renégocié à l'automne 2016, pour entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017;

CONSIDÉRANT que la FQM a retenu les services des actuaires AON-HEWITT pour la représenter et la conseiller notamment dans la négociation de ce renouvellement de contrat et qu'elle s'est engagée à consulter l'ADMQ quant aux conditions de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence il y a lieu que la municipalité mandate la FQM et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour la représenter dans la négociation de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT que le comité mis sur pied par la FQM doit faire connaître ses recommandations quant aux modalités et au contenu d'un nouveau régime au début de l'année 2017, les conclusions du comité devant être mises en application, après un appel d'offres au bénéfice des municipalités visées par ce régime, le ou vers le 1<sup>er</sup> janvier 2018;

CONSIDÉRANT que pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, la FQM et l'ADMQ souhaitent continuer à agir comme preneur du contrat cadre auprès de l'assureur, ce que désire également la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce mode de gestion devrait générer des économies pour les municipalités visées par ce régime;

CONSIDÉRANT que le statut de la FQM comme preneur du contrat cadre ainsi le rôle de négociateur pour son renouvellement, avec ou sans amendement,

correspondent à la mission que lui confient exclusivement les articles 14.71 et 708 du Code municipal ainsi que l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts mandate, irrévocablement jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective intervenu dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ, et ce, auprès de Desjardins Sécurité Financière ou, si nécessaire, de tout autre assureur;

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) soient autorisés exclusivement à négocier et à convenir, avec tout courtier et Desjardins Sécurité Financière, toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime en vigueur et celui à être convenu au terme de la renégociation actuellement et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016;

QUE la fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) soient autorisés à obtenir accès au dossier d'assurance collective de la municipalité, et ce, auprès de tout courtier, ou de Desjardins Sécurité Financière;

Que la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) soient autorisés à négocier, contre rémunération, les services fournis respectivement par eux;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer son mandataire désigné et y substituer un autre;

QUE la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

#### **14 – MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALARME DANS LES BÂTISSSES DE LA MUNICIPALITÉ**

##### **RÉSOLUTION 2016-11-3315**

CONSIDÉRANT que du matériel et de la main d'œuvre ont été nécessaire pour remettre le système d'alarme en état de marche;

CONSIDÉRANT que le système est fonctionnel au garage municipal, au bâtiment d'eau potable, au bureau municipal ainsi qu'à la salle de l'âge d'or;

CONSIDÉRANT des coûts de 3 120,61 \$ taxes incluses pour le travail effectué par la compagnie Alarme Charlevoix Inc.;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu unanimement des conseillers et des conseillères présents :

DE PAYER un montant de 3 120,61 \$ taxes incluses à la compagnie Alarme Charlevoix Inc. pour la mise aux normes du système d'alarme dans les bâtisses appartenant à la municipalité et d'autoriser le paiement à même le surplus accumulé au 31 décembre 2015.

**15 – INVITATION AU SOUPER ANNUEL DE L'ASSOCIATION  
LOISIRS, CHASSE ET PÊCHE DU TERRITOIRE LIBRE SECTEUR  
PIED DES MONTS**

**RÉSOLUTION 2016-11-3316**

CONSIDÉRANT une invitation de l'Association Loisirs, Chasse et Pêche du Territoire Libre secteur Pied des Monts pour son souper annuel qui se tiendra le samedi 19 novembre 2016 au Centre Aimélaquois de Saint-Aimé des Lacs à 18h00;

CONSIDÉRANT un coût de 17,50\$ pour le souper;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER deux cartes pour le souper au coût de 17,50\$ chacune pour ce souper et d'autoriser le paiement. La Conseillère Mme Donatha Lajoie représentera la municipalité à cet événement.

**16 – INVITATION AU PROJET « POUR UNE MUNICIPALITÉ SANS  
VIOLENCE! »**

**RÉSOLUTION 2016-11-3317**

CONSIDÉRANT le projet « Pour une municipalité sans violence » qui se tiendra dans le cadre des 12 jours de lutte contre la violence du 25 novembre au 6 décembre prochain;

CONSIDÉRANT que ce projet a été mis sur pied par la Maison La Montée et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement;

CONSIDÉRANT que la municipalité est invitée à adhérer à ce projet de changement de vie;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHEMINER une résolution à La Maison La Montée afin de signifier l'intérêt de la municipalité pour adhérer au projet « Pour une municipalité sans violence ».

**17 – DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ASSOCIATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX INC.**

**RÉSOLUTION 2016-11-3318**

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix pour la 38<sup>e</sup> fête de Noël qui se tiendra le 11 décembre 2016 au centre des loisirs de Saint-Hilarion;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire un don de 25,00 \$ pour la 38<sup>e</sup> fête de Noël de l'association des personnes handicapées de Charlevoix Inc. et d'autoriser le paiement.

**18 – PROPOSITION D'IMPLANTATION DU PROGRAMME ACCÈS-  
LOISIRS DANS CHARLEVOIX-EST**

**RÉSOLUTION 2016-11-3319**

ATTENDU que les municipalités de la MRC de Charlevoix-Est souhaitent améliorer les conditions de vie de leurs citoyen(ne)s, dont ceux et celles qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale;

ATTENDU que le souhait de favoriser l'accès aux loisirs se dégage de plusieurs consultations citoyennes tenues dans la MRC de Charlevoix-Est avec des familles (politiques familiales), des jeunes de 12 à 17 ans (CADJ) et des aînés (MADA). Aussi, l'accessibilité aux loisirs est l'une des sept priorités de la démarche développement social intégrée Charlevoix, commune aux MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est;

ATTENDU que l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liées à la pauvreté et l'exclusion sociale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Monts offre, au minimum, 3 accès gratuit pour des personnes de 18 ans et plus en situation de faible revenu, pour la première phase du projet d'implantation du programme Accès-Loisirs, qui se réalisera en 2017. Les places offertes sont disponibles pour l'ensemble de la population de Charlevoix-Est. De même, les citoyens de Notre-Dame-des-Monts peuvent profiter des places offertes par les autres municipalités.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à préciser les informations suivantes sur chacun des loisirs offerts, dans les délais indiqués : l'endroit où aura lieu l'activité (adresse), la description de l'activité (qu'est-ce que c'est, s'adresse à qui, le nombre de places offertes, horaire de l'activité, équipement requis) et les transmettre à la personne désignée par la MRC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la municipalité confie à un membre de son personnel administratif la tâche de vérifier les preuves de revenus et de prendre les inscriptions, dans le respect des principes de confidentialité soit M. Benoît Côté directeur général adjoint, secrétaire-trésorier adjoint.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la municipalité contribue au développement des prochaines phases du programme.

## **19 – OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES POMPIERS**

### **RÉSOLUTION 2016-11-3320**

CONSIDÉRANT une formation de la compagnie Flash Formation concernant de nouvelles techniques de lutte contre les feux;

CONSIDÉRANT que la ville de Clermont offre des places aux pompiers de Notre-Dame-des-Monts qui voudraient suivre cette formation;

CONSIDÉRANT que la formation se déroule sur 3 ans à raison de 2 jours par année;

CONSIDÉRANT un coût de 516,63\$ taxes incluses par année pour former un pompier;

CONSIDÉRANT que la ville de Clermont défrayera les coûts pour la formation de M. Tobie Jean;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER M. Tobie Jean afin de vérifier l'intérêt des pompiers de la municipalité pour suivre cette formation. S'il y a plus d'un pompier intéressé, la municipalité déterminera un candidat qui suivra la formation.

DE DÉFRAYER un montant de 516,63\$ pendant 3 ans pour permettre à un pompier de la municipalité de suivre cette formation sur les nouvelles techniques de combat d'incendie et d'autoriser le paiement.

**20 – DEMANDE DU MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE CHARLEVOIX POUR DEVENIR MEMBRE CORPORATIF**

**RÉSOLUTION 2016-11-3321**

CONSIDÉRANT une lettre du Mouvement Action-Chômage de Charlevoix pour que la municipalité soit membre corporatif de cet organisme;

CONSIDÉRANT que cet organisme a une mission d'aide et de soutien auprès des citoyens;

CONSIDÉRANT un coût de 50\$ pour devenir membre corporatif;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER une contribution de 50\$ pour devenir membre corporatif du Mouvement Action-Chômage de Charlevoix et d'autoriser le paiement.

**21 – DEMANDE D'ENTRAIDE POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA COUR DE L'ÉGLISE**

**RÉSOLUTION 2016-11-3322**

CONSIDÉRANT une lettre reçue de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-des-Monts concernant le déneigement de la cour de l'église;

CONSIDÉRANT que la Fabrique tente de diminuer certaines dépenses afin de préserver les réserves financières de l'organisme;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire prendre des informations et consulter les citoyens sur une éventuelle façon d'aider la Fabrique;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ORGANISER une rencontre entre le Conseil de la Fabrique, la mairesse Mme Mélissa Girard et la conseillère Mme Donatha Lajoie afin de discuter de ce dossier de manière plus approfondie.

**22 – VISITE DE RÉSIDENTS DE NOTRE-DAME-DE-MONTS EN FRANCE**

**RÉSOLUTION 2016-11-3323**

CONSIDÉRANT le passage de 4 couples de résidents de Notre-Dame-de-Monts en France en visite dans la municipalité pour quelques jours;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite souligner leur présence chez nous en organisant un 5 à 7 réunissant les élus municipaux, les familles hébergeant les invités et les invités;

CONSIDÉRANT un coût total de 250 \$ en nourriture pour ce 5 à 7 qui a eu lieu le 11 octobre dernier;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER le paiement de factures totalisant un montant approximatif de 250\$ reliées au 5 à 7 organisé pour souligner la visite de couples français en provenance de Notre-dame-de-Monts en France.

**23 – TRAVAUX DE RACCORDEMENT DES ÉGOUTS DU GARAGE MUNICIPAL AU RÉSEAU**

**RÉSOLUTION 2016-11-3324**

CONSIDÉRANT la présence de racines dans le système d'égout du garage municipal;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil que le système d'égout du garage municipal soit raccordé directement au réseau;

CONSIDÉRANT un coût approximatif de 6 000\$ pour ces travaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER les travaux de raccordement du système d'égout du garage municipal au réseau pour un coût approximatif de 6 000 \$ et d'autoriser le paiement.

**24 – INTERVENTION À EFFECTUER CONCERNANT LA PRÉSENCE DE CASTORS SUR LE LAC AU BROCHET**

**RÉSOLUTION 2016-11-3325**

CONSIDÉRANT un signalement fait concernant la présence de castors sur le lac au Brochet;

CONSIDÉRANT que ce lac est à proximité du rang Ste-Christine et qu'il y a un risque que la route soit endommagée;

CONSIDÉRANT que la MRC de Charlevoix-Est est responsable de la gestion des cours d'eau qu'un service de trappage est disponible moyennant un coût de 150\$ pour 2 castors et 50\$ par castor supplémentaire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la MRC de Charlevoix-Est pour que les castors présents sur le lac au Brochet soient capturés moyennant un coût de 150\$ pour les 2 premiers castors plus 50\$ par castor supplémentaire et d'autoriser le paiement.

**25 – APPEL D'OFFRES POUR LA PATINOIRE HIVER 2016-2017**

**RÉSOLUTION 2016-11-3326**

CONSIDÉRANT le besoin de trouver une ressource pour l'entretien de la patinoire cet hiver;

CONSIDÉRANT que ce service est apprécié et utilisé par les citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT un appel d'offres préparé pour trouver une ressource capable de s'occuper de la patinoire;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AFFICHER le sur site Internet de la municipalité l'appel d'offre pour l'entretien de la patinoire et de l'acheminer par la poste dans toutes les résidences de la municipalité en même temps que le rapport de la mairesse.

**26 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU SERVICE ALIMENTAIRE  
ET AIDE BUDGÉTAIRE DE CHARLEVOIX-EST**

**RÉSOLUTION 2016-11-3327**

CONSIDÉRANT une lettre reçue du Service Alimentaire et Aide Budgétaire de Charlevoix-Est concernant sa campagne de financement;

CONSIDÉRANT que cet organisme vient en aide à la population vulnérable résidant sur le territoire de Charlevoix-Est en offrant des denrées alimentaires;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 50\$ à cet organisme et d'autoriser le paiement.

**27 – SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

**RÉSOLUTION 2016-11-3328**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 25 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

**28 – RAPPORT DE L'INGÉNIEUR SUR LA SITUATION DE LA STATION  
D'ÉPURATION DES EAUX USÉES**

**RÉSOLUTION 2016-11-3329**

CONSIDÉRANT la réception d'un rapport d'ingénieur de M. Pierre Jobin;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire obtenir des informations plus précises sur d'éventuelles interventions à réaliser;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault pour qu'elle obtienne des informations supplémentaires auprès de M. Serge Landry de la compagnie Arpo Groupe-Conseil sur la situation actuelle et sur d'éventuelles interventions à être réalisées.

**29 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE MARCHÉ DE NOËL À  
L'ÉCOLE FERNAND SAINDON**

**RÉSOLUTION 2016-11-3330**

CONSIDÉRANT une lettre reçue des enseignantes de l'école Fernand Saindon concernant la 3<sup>e</sup> édition du marché de Noël qui se tiendra le vendredi 9 décembre dès 18h15;

CONSIDÉRANT que l'école doit acheter du matériel et des fournitures pour la confection des objets qui seront vendus lors du marché de Noël;

CONSIDÉRANT l'importance de l'école Fernand Saindon pour la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 250\$ pour l'achat de matériel qui servira à confectionner des objets qui seront mis en vente lors du marché de Noël et d'autoriser le paiement.

**30 – SUIVI DE L'ÉTUDE DE CIRCULATION RÉALISÉE SUR LA RUE  
DE LA FORÊT**

**RÉSOLUTION 2016-11-**

Ce point est reporté à la prochaine séance

**31 – INVITATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE POUR  
PARTICIPER AU JURY DES CANDIDATURES DU PRIX  
CHARLEVOIX SOUTIENT**

**RÉSOLUTION 2016-11-3331**

CONSIDÉRANT une invitation de la Chambre de commerce de Charlevoix pour faire partie du jury du prix Charlevoix soutient;

CONSIDÉRANT que cette activité se tiendra toute la journée le vendredi 13 janvier 2017 à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER la conseillère Nicole Boudreault Côté pour représenter la voix de la municipalité au sein du jury qui évaluera les candidatures du prix Charlevoix soutient.

**32 – SIGNATURE D'UNE QUITTANCE POUR LA PROPRIÉTÉ DU 98  
RUE NOTRE-DAME**

**RÉSOLUTION 2016-11-3332**

CONSIDÉRANT que le système d'égout du garage municipal utilisait le système d'égout de la propriété du 100 rue Notre-Dame pour se relier au réseau municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire être collectée directement sur le réseau municipal;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée entre la municipalité et les propriétaires du 100 rue Notre-Dame pour éviter toute poursuite éventuelle;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents

D'AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault pour signer une quittance, préparée par Me Philippe Asselin avocat de la municipalité, avec les propriétaires du 100 rue Notre-Dame concernant le système d'égout.

### **33 – RÉPARATIONS À EFFECTUER SUR LE CAMION DE LA MUNICIPALITÉ**

#### **RÉSOLUTION 2016-11-3333**

CONSIDÉRANT certaines réparations à effectuer sur le camion en vue de l'inspection annuelle;

CONSIDÉRANT que deux prix devront être demandés pour chaque réparation qui devra être effectuée sur le camion;

CONSIDÉRANT que le total des réparations devra se situer entre 700 et 1 000\$;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PROCÉDER aux réparations nécessaires sur le camion en vue de l'inspection annuelle et d'autoriser le paiement.

### **34 – INVITATION AU DÉJEUNER-BÉNÉFICE ET ENCAN SILENCIEUX AU PROFIT DE LA MAISON LA MONTÉE**

#### **RÉSOLUTION 2016-11-3334**

CONSIDÉRANT une invitation reçue pour un déjeuner-bénéfice et encan silencieux au profit de La maison La Montée qui se tiendra le dimanche 27 novembre de 10h00 à 13h00 au Fairmont Le Manoir Richelieu;

Considérant que cet organisme vient en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale et en difficulté;

Considérant un coût de 50\$ par personne pour cette activité bénéfice;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 50\$ à la Maison la Montée pour leur déjeuner-bénéfice du 27 novembre et d'autoriser le paiement.

### **35 – ACHAT DE CALENDRIERS POUR L'ANNÉE 2017**

#### **RÉSOLUTION 2016-11-3335**

CONSIDÉRANT une offre de calendriers de la compagnie publicité Lapointe;

CONSIDÉRANT un prix de 410\$ avant les taxes et le transport pour 400 calendriers de l'année 2017;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 410\$ plus les taxes applicables et le transport à Publicité C. Lapointe et d'autoriser le paiement.

**36 – EMBAUCHE D’UNE RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE POUR  
TERMINER CERTAINS TRAVAUX DE VOIRIE**

**RÉSOLUTION 2016-11-3336**

CONSIDÉRANT certains travaux de voirie inachevés et devant être terminés avant l’arrivée de l’hiver;

CONSIDÉRANT un besoin de personnel pour quelques jours de travail;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’EMBAUCHER M. Jasmin Girard pour quelques jours selon les conditions de la convention collective en vigueur actuellement.

**37 – VŒUX DES FÊTES SUR INTERNET**

**RÉSOLUTION 2016-11-3337**

CONSIDÉRANT une offre de M. Sébastien Audet pour afficher les vœux des fêtes de la municipalité sur le site : moncharlevoix.net;

CONSIDÉRANT un coût de 125\$ plus les taxes applicables pour une parution de la mi-décembre à la mi-janvier;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande.

**38 – VARIA**

**39 – COMPTES À RATIFIER D’OCTOBRE 2016**

**RÉSOLUTION 2016-11-3338**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration	38 552,10 \$
Eau potable :	<u>0 \$</u>
Total :	38 552,10 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #1792, 1793, 1795, 1796, 1797, 1803, 1805.

**40 – COMPTES À PAYER D’OCTOBRE 2016**

**RÉSOLUTION 2016-11-3339**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l’analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’octobre 2016 au montant de 84 755,99 \$;

Fonds d'administration pour octobre 2016 : 84 494,77 \$  
Eau potable pour octobre 2016 : 261,22 \$  
TOTAL : 84 755,99 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2016 au montant de 84 755,99 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 84 755,99 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

#### **41 – SALAIRES DU MOIS D'OCTOBRE 2016**

##### **RÉSOLUTION 2016-11-3340**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2016 au montant de 14 519,97 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'octobre 2016 au montant de 14 519,97 \$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS #1788-1789-1790-1794-1798-1799-1800-1801.

#### **42 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

#### **43 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

#### **44 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **RÉSOLUTION 2016-11-3341**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Boudreault Côté et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 heures 10.

---

Mélissa Girard  
Mairesse

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale, sec.-très.

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 5 décembre 2016.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.